



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Iran

Question au Gouvernement n° 3945

Texte de la question

PERSPECTIVE DE FRAPPES ISRAËLIENNES CONTRE L'IRAN

M. le président. La parole est à M. Jacques Myard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jacques Myard. Monsieur le ministre des affaires étrangères, l'Orient, nous le savons très bien, a toujours été très compliqué. Aujourd'hui, il le demeure.

Dans les zones du Proche et du Moyen-Orient, les tensions et les conflits se développent sans cesse. La Syrie est aujourd'hui en guerre civile. La Palestine n'a pas reçu de règlement approprié. Le Liban se demande ce qui va se passer à Damas et demeure traversé sur le plan religieux par des antagonismes et des fractions. L'Irak n'est pas stabilisé et a chassé ses minorités. L'Égypte poursuit son chemin et se cherche, aussi sur fond d'antagonismes religieux. Les États du Golfe persique s'inquiètent du programme militaire de l'Iran.

C'est dans ce contexte de tension permanente et de haine religieuse que se développent aujourd'hui des rumeurs de plus en plus persistantes de frappes israéliennes sur l'Iran. Si ces frappes ont lieu, elles vont provoquer ou attiser des haines, des tensions sur fond de zone convoitée et riche en pétrole.

Mais ces frappes ne vont pas se limiter à la zone du Proche et Moyen-Orient ; elles vont aussi atteindre l'Europe dans certaines de ses parties.

Ma question est simple, monsieur le ministre : comment jugez-vous la situation et quelle action peut avoir la France pour éviter le pire ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Alain Juppé, *ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes*. Monsieur le député, vous comprendrez que je me concentre sur un seul des pays que vous avez cités. Je choisirai bien sûr l'Iran parce que le programme nucléaire militaire iranien constitue aujourd'hui l'une des plus graves menaces, non seulement sur la paix de la région, mais sur la paix du monde.

M. Jean-Paul Lecoq. Rappelez-vous les armes de destruction massive !

M. Alain Juppé, *ministre d'État*. Nous avons la conviction que l'Iran continue à développer ce programme et le dernier rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique nous conforte dans cette conviction.

L'Iran, ce faisant, viole ses obligations internationales, le traité de non-prolifération qu'il a signé, les résolutions du Conseil de sécurité et celles de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

L'Iran le nie et nous lui disons qu'il y a une façon très simple de prouver sa bonne foi : revenir à la table de négociation comme nous ne cessons de le proposer, à condition que ce soit une négociation sans préconditions et qu'elle porte sur le vrai sujet, c'est-à-dire sur le programme nucléaire militaire.

Pour l'instant, l'Iran continue à refuser. D'où les rumeurs d'intervention militaire dont vous vous êtes fait l'écho et qui, c'est vrai, circulent en Israël.

Nous considérons que cette option militaire pourrait avoir des conséquences incalculables sur la région et sur la paix du monde, et donc, nous faisons tout pour l'éviter.

Que pouvons-nous faire ? Le Président de la République a demandé que soient mises en place des sanctions sans précédent, à savoir le gel des avoirs et des transactions de la Banque centrale et l'embargo sur les exportations pétrolières iraniennes.

Nous avons été entendus et les Vingt-sept ont adopté ces sanctions il y a quelques jours, pendant que les États-Unis d'Amérique faisaient la même chose.

J'ajoute que l'Iran est aussi un régime répressif, qui viole les principes fondamentaux qui nous sont chers, en particulier ceux des droits de l'homme et de la femme, et il joue un rôle très déstabilisateur dans la région. Cela dit, notre offre de dialogue reste valable. Elle est sur la table.

En tout cas, la ligne de la diplomatie française est claire et forte, et elle nous vaut le soutien de l'ensemble de nos partenaires européens. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jacques Myard](#)

Circonscription : Yvelines (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3945

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2012

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 février 2012